



Crisalid SAS
Avenue des Censives
60000 TILLE
France

C1984 - EPICERIE PARNANS
331 RTE DES ANTONINS
26750 PARNANS
France

Facture INV/25-26/7607

Date de facturation	Date d'échéance	Source	Référence	Type d'opération :
01/12/2025	31/12/2025	19982	19982	Prestation de services
Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Montant
Contrat télémaintenance 5/7 Caisse principale ou centralisation (Abonnement) 1 mois 01/12/2025 au 31/12/2025	2,00 Unité(s)	36,75	TVA 20%	73,50 €
		Montant hors taxes		73,50 €
		TVA 20%		14,70 €
		Total		88,20 €

Communication de paiement : **INV/25-26/7607**
sur ce compte : **FR76 3000 3024 5000 0202 6093 670 -**
SOCIETE GENERALE

Conditions générales : <https://www.crisalid.com/terms>

La vente est réalisée sous réserve de propriété en faveur du vendeur. Il est convenu entre les parties que le transfert de propriété à l'acheteur ne sera effectif qu'après le paiement complet du prix, à la date convenue mentionnée sur la facture. En cas de non-paiement à l'échéance, le vendeur se réserve le droit de reprendre possession des biens demeurant sa propriété. En cas de retard de paiement : conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008, des intérêts de retard équivalents à 4 fois le taux légal seront appliqués, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour

frais de recouvrement (Décret 2012-1115 du 02/10/2012) - Siret 38785601600028 - TVA FR 01 387 856 016 - IBAN : FR76 3000 3024 5000 0202 6093 670 - BIC : SOGEFRPP